

# **TRIATHLON QUÉBEC**

**DOCUMENT DE PARTENARIAT**

**HIVER 2018**



4545 AV PIERRE-DE COUBERTIN, MONTRÉAL QC, H1V 0B2

## **1. INTRODUCTION**

La Fédération de Triathlon du Québec est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif de développer et de promouvoir le triathlon au Québec. Elle accrédite les événements qui sont reliés au triathlon ou au duathlon, quel que soit le format ou la distance. La Fédération accrédite également les épreuves multidisciplinaires telles que le triathlon d'hiver, le cross triathlon, l'aquathlon et toute autre combinaison de sports similaires à ceux du triathlon.

Ce document est spécifique pour les événements hivernaux. Bien que le standard des triathlons d'hiver soit, dans l'ordre : raquettes, patin et ski de fond, nous acceptons les événements multisports offrant dans un ordre différent deux ou trois des cinq épreuves suivantes : vélo, course à pied, ski de fond, patinage et raquettes.

La Fédération de Triathlon du Québec offre ses conseils auprès des événements partenaires et assure un cadre règlementaire et une pratique sécuritaire du sport.

Les règles de compétition de Triathlon Québec sont une adaptation des règlements de Triathlon Canada et de la Fédération Internationale de Triathlon (ITU), et ce, dans le but d'uniformiser le développement de la discipline.

Ce document contient les attentes de Triathlon Québec vis-à-vis un organisateur de course. Le document de partenariat, les règlements de sécurité, le guide d'organisation et les règles de compétition sont les quatre documents officiels sur lesquels sont basées nos ententes. Les deux parties doivent explicitement convenir de toute différence par rapport aux termes et conditions établis ci-après. Le document de partenariat doit être dûment rempli via le formulaire en ligne de Triathlon Québec.

L'acceptation de ce document et l'envoi du formulaire complété en ligne constituent le contrat entre le Comité organisateur local (COL) et Triathlon Québec.

Triathlon Québec souhaite offrir aux athlètes un plus grand nombre de courses sécuritaires, de qualité supérieure, tout en jouant efficacement son rôle de conseiller. Elle désire assurer un traitement juste à toutes les demandes de partenariat qui lui seront acheminées.

**Contactez-nous pour avoir vos codes d'accès pour compléter le formulaire de partenariat en ligne.**

Courriel : [jmceniry@triathlonquebec.org](mailto:jmceniry@triathlonquebec.org)

Téléphone : 514-252-3121 poste 7

## **2. PROCESSUS DE DEMANDE DE PARTENARIAT - TRIATHLON D'HIVER**

### **2.1. Dates**

- **17 novembre 2017** : Dévoilement du calendrier 2018 (tous les événements avec date confirmée);
- **23 septembre 2017** : Mise en ligne du formulaire de partenariat pour les demandes au calendrier 2018;
- **8 janvier 2018** : Date limite pour ajouter un événement au calendrier hiver 2018;
- **12 janvier 2018** : Date limite pour approbation des documents par Triathlon Québec;
- **16 mars 2018** : Date limite pour recevoir les dates préliminaires et les demandes pour le championnat québécois 2019;

Le formulaire en ligne de Triathlon Québec doit être utilisé pour toute demande de partenariat. Il doit être accompagné de tous les documents requis et pièces justificatives en pièces jointes.

Triathlon Québec développera le calendrier 2018 en accord avec les quatre documents officiels, soit le document de partenariat, les règlements de sécurité, le guide d'organisation et les règles de compétition.

### **2.2. Frais de partenariat**

- Des frais de **100 \$ plus taxes**, non remboursables, sont demandés au dépôt du document de partenariat;
- Ceux-ci devront être acquittés par chèque ou par carte de crédit;
- Aucun frais d'administration ne sera facturé aux événements ayant uniquement des épreuves gratuites.

### **2.3. Frais d inscription**

- Des frais d'inscription TQ doivent être facturés à chaque athlète inscrit aux événements **et inclus dans le prix de l'épreuve;**
- Ces frais d'inscription, payés par l'athlète, seront versés directement à Triathlon Québec par la compagnie d'inscription en ligne.

### **2.4. Frais d'adhésion d'un jour pour les non-membres de Triathlon Québec**

- Vous devez demander des frais d'adhésion d'un jour pour chaque athlète non-membre de Triathlon Québec inscrit aux épreuves régulières de vos événements (Voir tableau 2.4);
- Les frais d'adhésion d'un jour seront versés directement à Triathlon Québec par la compagnie d'inscription en ligne ou une facture vous sera envoyée.

**\*IMPORTANT : Les frais d'inscription et les frais d'adhésion d'un jour sont déterminés et perçus par Triathlon Québec. Le tableau des frais, ci-dessous, ne peut être modifié. Il est strictement interdit d'utiliser le nom de Triathlon Québec pour facturer des frais d'inscription et d'adhésion d'un jour supérieurs à ce qui est prévu dans ce document.**

<b>TABLEAU 2.4 - FRAIS D'INSCRIPTION TQ (TAXES EN SUS)</b>			
Catégorie de course	Type	Frais d'inscription	Frais d'un jour
Toutes activités multisports hivernales	D	2 \$	5 \$
Équipes – Toutes activités multisports hivernales (toutes distances)	E	15 \$	0 \$
Autres types d'épreuves unisport**	I	2 \$	0 \$

- **\*\*Épreuves unisport:** épreuves individuelles organisées dans le cadre d'un événement d'hiver (exemple : course en raquettes, patinage, ski de fond, course à pied, etc.)

## 2.5. La liste des inscriptions

- Les services d'un système d'inscription en ligne doivent être utilisés par l'organisateur;
- Un frais administratif de 100\$ sera facturé à l'organisateur qui n'utilisera pas le système d'inscription officiel de la Fédération;
- Le tableau Excel fourni par TQ doit être rempli et annexé avec la liste complète des participants;
- L'organisateur accordera à la Fédération, en tout temps, l'accès à la liste d'inscription;
- Triathlon Québec sera en copie conforme des communications entre la compagnie d'inscription en ligne et les organisateurs de course et vérifiera le formulaire d'inscription avant la mise en ligne de celui-ci;
- S'il y a des inscriptions tardives (après la fermeture du formulaire en ligne), celles-ci doivent être ajoutées manuellement dans le système par l'organisateur;
- Les numéros de TQ (membre de Triathlon Québec) des participants doivent apparaître sur la liste d'inscription de votre événement;
- L'organisateur doit transmettre la liste finale des inscriptions (incluant les inscriptions tardives) dans la semaine suivant la tenue de son événement;
- **Une pénalité de 10 \$ sera facturée pour chaque participant qui ne figure pas sur la liste d'inscription transmise à Triathlon Québec;**
- **Inscription sur place :** Les frais du tableau ci-haut s'appliqueront et seront facturés pour chaque inscription prise sur place, la veille ou le jour de l'événement. L'athlète sera automatiquement considéré comme non-membre de la Fédération.

## **2.6. Organisateur**

L'organisme responsable de l'événement doit être légalement constitué et doit fournir son numéro d'entreprise du Québec (NEQ). De plus, l'organisateur doit avoir 18 ans ou plus. (Voir chapitre VI, section 1, Règlements de sécurité).

## **3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Pour développer un partenariat avec la Fédération, les événements doivent répondre à ces critères :

- Ne pas avoir de compte en souffrance auprès de Triathlon Québec;
- S'engager à respecter les critères indiqués dans les règlements de sécurité de Triathlon Québec;
- S'engager à respecter les critères indiqués dans les règles de compétition de Triathlon Québec;
- Avoir tous les permis nécessaires à la réalisation de l'événement;
- Avoir résolu les exigences mentionnées dans le rapport d'événement de l'année précédente;
- Fournir au minimum trois bénévoles officiels par tranche de 250 participants;
- Fournir l'hébergement des officiels et du délégué technique lorsque ceux-ci doivent se déplacer sur une distance de plus de 100 km pour se rendre à l'événement;
- Ne pas être en conflit avec un autre événement qui présente une épreuve similaire trop près de votre événement.

## **4. DISTANCES DE COURSE**

### **Distance de course vs temps gagnant**

Les formats de course reconnus par Triathlon Québec sont :

DISTANCE DE COURSES	
Format	Distance
Découverte (10 ans et +)	Raquettes 1.25km Patin 3km Ski de fond 2km
Sprint (12 ans et +)	Raquettes 2.5km Patin 6km Ski de fond 4km
Standard (16 ans et +)	Raquettes 5km Patin 12km Ski de fond 8km

Pour les autres formats de compétition, les distances de course se calculent en fonction du temps gagnant de l'épreuve, suivant le tableau ci-dessous :

DISTANCE VS TEMPS GAGNANT	
Distance	Temps gagnant
Découverte	20 minutes et moins
Standard - SD	0h45 – 1h15
Moyenne - MD	1h15 – 1h45
Longue distance - LD	1h45 et +

## 5. SERVICES AUX ÉVÉNEMENTS OFFERTS PAR TRIATHLON QUÉBEC

- ❖ *Important : S'il y a deux événements le même jour, la priorité ira selon la date d'inscription de l'événement.*

### Avant votre événement :

#### **Visibilité offerte aux événements**

- Site Internet de Triathlon Québec dans la section « Calendrier »;
- Article promotionnel diffusé sur le site Triathlon Québec (contenu de l'organisateur);
- Diffusé sur Facebook.

#### **Conseils techniques**

L'équipe de Triathlon Québec offre ses services techniques pour vous aider à organiser votre événement. Voici les services qui vous sont offerts :

- Recommandation et vérification d'horaire;
- Conception de votre zone de transition;
- Recommandation pour vos parcours;
- Vérification des formulaires d'inscription;
- Aide pour communiquer avec le gouvernement et votre municipalité.

#### **Approbation du plan d'urgence, des parcours et des horaires**

- Le plan d'urgence, les parcours et les horaires seront approuvés par le délégué technique **au plus tard 30 jours avant l'événement** (voir art. 63-6 règlements sécurité);
- Si une visite technique s'impose pour de nouveaux événements ou ceux ayant subi des changements majeurs, elle sera faite **au plus tard 30 jours avant l'événement**;
- Le délégué technique et/ou l'officiel en chef fera une visite technique avec le directeur de course la veille ou le matin de l'événement.

**Tout changement de parcours à moins de 30 jours de l'événement devra avoir une raison valable et devra être approuvé à nouveau par Triathlon Québec. S'il est impossible de visiter le nouveau parcours, nous devrons retirer l'événement du calendrier.**

#### ***Formation des officiels***

Une formation minimale des officiels bénévoles est offerte gratuitement par Triathlon Québec la veille ou le matin même de la course.

#### **Pendant votre événement:**

##### ***Équipement***

- Tente Triathlon Québec pour l'accès à la transition;
- Arche gonflable Triathlon Québec à votre disposition;
- Drapeaux de transition avec identification Entrée/Sortie;
- Cônes bleus Triathlon Québec.
- Mesh

##### ***Officiels***

Triathlon Québec fournit un officiel en chef et un officiel supplémentaire pour chaque tranche de 250 inscriptions. Le comité organisateur s'engage à fournir au **minimum trois bénévoles officiels et trois bénévoles officiels supplémentaires par tranche de 250 participants.**

***L'hébergement des officiels et du délégué technique est offert et acquitté par l'organisateur de course lorsque les officiels doivent se déplacer sur une distance de plus de 100 km pour se rendre à l'événement.***

##### ***Assurance***

Une assurance responsabilité civile générale couvre votre événement et les activités qui s'y rattachent (Copie disponible sur demande).

#### **Après votre événement :**

##### ***Rapport d'événement***

Le délégué technique, en collaboration avec l'équipe d'officiels présents à votre événement, produit un rapport dans les deux semaines suivant votre événement. L'objectif de ce rapport est de vous aider à améliorer votre événement pour la prochaine édition.

## **6. FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTENARIAT**

**Contactez-nous pour toutes questions et pour avoir vos codes d'accès pour compléter le formulaire de partenariat en ligne.**

Courriel : [jmceniry@triathlonquebec.org](mailto:jmceniry@triathlonquebec.org)

Téléphone : 514-252-3121